



RÈGLEMENT 2025

DU CHALLENGE CYCLISTE U15-U17 H/F

DU PAYS D'ANCENIS

Club organisateur : Pays d'Ancenis Cyclisme 44

Organisation :

Une association peut être éligible à l'organisation du challenge, si celle-ci organise au moins une course cycliste catégorie U17 ou U15 sur le Pays d'Ancenis et qu'elle participe à la dotation du challenge.

Objectifs :

Attirer le plus grand nombre de coureurs U15 et U17 H&F sur nos organisations.

Mettre en valeur le cyclisme féminin par un classement dédié à cette pratique (en course séparée ou commune aux coureurs masculins).

Fédérer les communes participantes.

Epreuves :

Vair sur Loire 12 Avril 2025 – U15 & U17 **H & F**

Ancenis / St Gereon : 15 Juin : U17

Couffé (*Finale*) 31 Août 2005 - U15 & U17 **H & F**

Récompenses :

Challenge Homme

Coureurs : U17 H

Dotation de 300 euros de prix récompensant les 3 premiers du challenge :
120/100/80/ Euros

1 trophée pour le premier.

1 maillot pour le leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Coureurs : U15 H

Dotation de 240 euros de prix récompensant les 3 premiers du challenge

Prix remis sous la forme de lot (ou bon d'achat) d'une valeur de :

100/80/60/ Euros

1 trophée pour le premier.

1 maillot pour le leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Equipe (U15&U17 Hommes) :

1 trophée pour la 1^{ère} équipe.U15 et U17

Challenge Femme

Coureurs : U15 F

Dotation de 240 euros de prix récompensant les 3 premières du challenge

Prix remis sous la forme de lot (ou bon d'achat) d'une valeur de :

100/80/60/ Euros

1 trophée pour la première.

1 maillot pour la leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Coureurs : U17 F

Dotation de 300 euros de prix récompensant les 3 premières du challenge :

120/100/80/ Euros

1 trophée pour la première.

1 maillot pour la leader du classement général après chaque épreuve qui sera porté lors de l'épreuve suivante.

Attributions :

Les 10 premiers U17 et U15 H & F de chaque course se verront attribuer :

30 – 25 – 20 - 17 - 15 - 13 – 11 - 9 – 7 - 5 – points

Tous les classements seront comptabilisés et cumulés à l'issue de chaque épreuve.

En cas d'égalité pour la 1ère place et les places suivantes, les coureurs seront départagés par le nombre de victoires.

En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du nombre de places de 2ème, 3ème et ainsi de suite.

Participation obligatoire à la finale pour tous les coureurs placés dans les 20 premières places. Tout coureur qui ne participe pas à la finale sortira du classement.

Challenge par équipe (Homme uniquement) :

Pour qu'une équipe puisse comptabiliser des points, elle doit avoir au minimum 3 coureurs au départ de la course.

A chaque épreuve seront comptabilisés les points des coureurs classés dans les 10 premiers. Seront pris en compte les points de 3 coureurs maximum par équipe.

L'équipe qui aura comptabilisé le plus de points sera récompensée par un trophée lors de la finale.

Cérémonie :

Les 3 premiers U17 et U15 H&F ainsi que la première équipe U17 et U15 H devront se présenter à la remise des récompenses pour pouvoir bénéficier de leurs prix. En cas d'absence, ceux-ci ne seront pas versés.

La remise des récompenses aura lieu lors d'un vin d'honneur après la dernière compétition à Couffé le 31 Août 2025